

(réf:0430)

Le cycle santé et qualité de vie au travail, méthode à l'usage des cadres dans le secteur social et médico-social

Module 1 : les principes fondamentaux de la santé au travail

Mal être au travail, dépressions, troubles musculo-squelettiques... ces notions sont sous les feux de l'actualité depuis quelques années et pourtant leur définition et surtout leurs origines sont souvent méconnues ou laissées dans l'ombre. Ces manifestations, traduction d'une évolution du monde du travail, déstabilisent les processus de santé et le fonctionnement des organisations. Pour autant doit-on s'y résigner et les considérer comme une fatalité ?

L'ensemble du cycle « santé et travail dans le secteur social et médico-social » propose une articulation entre des apports théoriques sur les questions de santé au travail, prévention des risques, qualité de vie au travail et des apports méthodologiques à destination des cadres du secteur social et médico-social. Chaque module laisse une large place aux échanges et à des éclairages issus d'expériences de terrain.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

Cadres et responsables associatifs du secteur social, médico social et sanitaire

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la santé au travail dans le contexte du secteur social et médico-social
- Identifier les différents acteurs du champ de la prévention des risques et leurs prérogatives respectives
- Aborder les principaux textes législatifs et réglementaires et leurs applications

Contenu :

- Les principaux concepts en santé au travail et leur usage dans le monde des organisations
- Notions de travail prescrit et travail réel
- Panorama des acteurs de la prévention des risques professionnels et leurs modalités d'intervention
- Visites médicales, inaptitudes, restrictions d'aptitude, reclassement, invalidité, RQTH, ...comment se repérer ?
- Appréhension des évolutions récentes du code du travail (lois L.S.E, L.D.S.E, Loi Travail, etc.), des obligations de l'employeur (document unique, PARIPACT...) et des règles du dialogue social en matière de conditions de travail et santé au travail.

Durée :

2 jours

Dates : 8 et 15 mars 2019

Intervenants :

Les intervenants, ergonomes, sont deux spécialistes des questions de santé au travail. Ils interviennent depuis 15 et 20 ans en entreprise et sont formateurs pour l'encadrement et les représentants du personnel : Anne BENEDETTO et/ou Bertrand POETE

Prix :

module 1 : 340 €

Prix du cycle complet : 1200 € (autre variante, nous consulter)

Contact :

Christophe WERTHEIMER

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON

Téléphone: 03 81 41 61 19 - Courriel : christophe.wertheimer@irts-fc.fr

